

AE Allianz European Equity Dividend

I. Informations sur AE Allianz European Equity Dividend

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz European Equity Dividend** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

La politique d'investissement du fonds vise à accroître le capital à long terme en investissant essentiellement en actions des marchés européens dont le taux de dividendes escompté est adéquat.

Classe de risque

Faible risque ← Risque élevé →
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

La volatilité des actions présentes dans le fonds peut engendrer des pertes. En outre les actions européennes sont susceptibles de sous-performer un indice plus large (mondial) des actions à certaines périodes.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	0,13	1,93	0,71	6,30	0,61	15,59	4,95	-	-	-	-	6,56	1,55	8,08	31,22 €
Indice de référence	0,84	0,53	1,33	5,37	1,47	20,10	6,29	-	-	-	-	8,22	2,58	10,24	

Période de détention recommandée

10 ans

Date de création

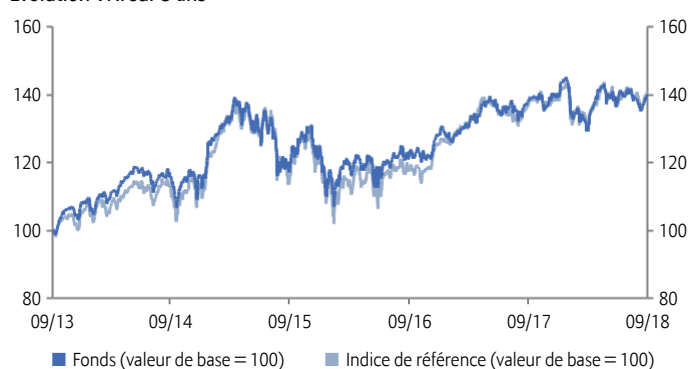
17/03/2014

II. Informations sur Allianz European Equity Dividend - EUR

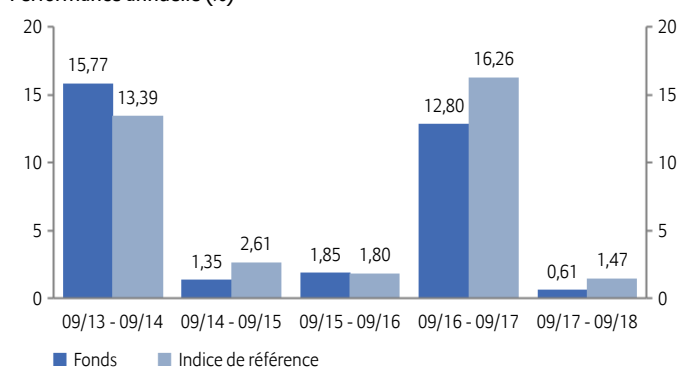
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014
Fonds	40,18	6,99	25,01	6,85
Indice de référence	39,73	6,92	19,82	6,84

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return*

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-0,48	0,07
Alpha (%)	0,01	0,07
Bêta	0,92	0,90
Coefficient de corrélation	0,93	0,93
Ratio d'information	-0,12	0,02
Ratio de Sharpe	0,59	0,67
Ratio de Treynor	0,07	0,08
Tracking error (%)	3,99	4,18
Volatilité (%)	10,35	10,77

Notation Morningstar™

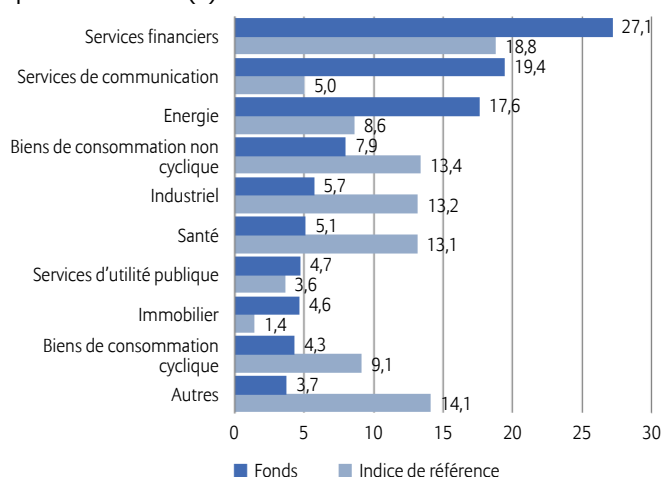
Allianz European Equity Dividend - EUR



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/08/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

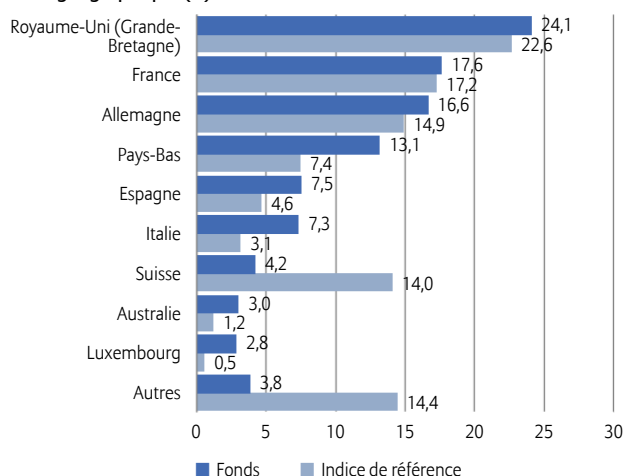
Répartition sectorielle (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

MUENCHENER RUECKVER AG-REG	4,82
ROYAL DUTCH SHELL PLC-A SHS	4,48
SCOR SE	4,26
ENI SPA	4,00
BP PLC	3,90
TOTAL SA	3,84
SWISS RE AG	3,17
CIA DE DISTRIBUCION INTEGRAL	3,01
IMPERIAL BRANDS PLC	2,92
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	2,89
Total	37,29

Répartition géographique (%)



Opportunités

- + Haut potentiel de performance à long terme sur les actions.
- + Investissements sur les marchés d'actions européens.
- + Les actions de dividendes performant mieux à certaines périodes.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

Risques

- Actions fort volatiles, risque de pertes. La volatilité de la valeur unitaire du fonds peut fortement augmenter.
- Sous-performance du marché boursier européen possible.
- Les actions de dividendes performant moins bien à certaines périodes.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.
- Succès non garanti de l'analyse des titres individuels et de la gestion active.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	MSCI Europe Total Return (Net)
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	10/03/2009



Gestionnaires de fonds

Jörg de Vries-Hippen &
Gregor Rudolph-Dengel
(depuis le 01/10/2016)

Commentaire du gestionnaire

Au cours du mois de septembre, la sélection de titres a généré des contributions positives sur l'ensemble du portefeuille, à l'exception des positions sur les secteurs des biens de consommation de base et de l'industrie. La sélection de titres s'est avérée particulièrement profitable au sein du secteur des services de communication, des biens de consommation discrétionnaire et des matériaux. L'allocation sectorielle a également fortement contribué à la performance relative du fait de nos surpondérations de l'énergie et des financières ainsi que de notre sous-pondération de l'informatique. Sur le plan individuel, la surperformance s'explique principalement par nos positions sur les réassureurs Scor et Münchener Rück ainsi que sur les entreprises du secteur de l'énergie BP, Eni et Total. En outre, nos surpondérations de SES, Telenor et BHP Billiton sont également ressorties en tête des contributions positives. En revanche, nos surpondérations d'IG Group, Unibail-Rodamco-Westfield, ING, Logista et Ferrovial ont été les principaux détracteurs au cours de la période. En septembre, nous sommes revenus sur 1&1 Drillisch et avons initié une position sur LafargeHolcim. Nous avons soldé notre position résiduelle sur Atlantia compte tenu des difficultés sévères qui affectent l'activité du groupe et remettent en cause, par voie de conséquence, le versement du dividende. Ces difficultés résultent des pressions politiques et réglementaires qui ont suivi l'effondrement tragique du pont autoroutier de Gênes. Nous avons réinvesti dans Drillisch, le titre étant redevenu attrayant d'un point de vue relatif avec un rendement du dividende qui est repassé nettement au-dessus du seuil de 4%. LafargeHolcim est le leader mondial incontesté du marché du ciment qui bénéficie, en outre, d'une position robuste sur les segments du béton prêt à l'emploi et des granulats. Dans le sillage d'une vive correction du titre, la valorisation semble de nouveau attrayante, sur la base d'un rendement du dividende de près de 5% qui nous semble soutenable.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves – L-2633 Senningerberg, Luxembourg – Tél. : +35 2 463 463 - 1. www.allianzgi.com

